This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STANFORD·VNIVERSITY·LIBRARY

MÉMOIRE

SUR LES

EFFETS DE LA CASTRATION

DANS LE CORPS HUMAIN;

PAR B. MOJON,

Docteur en Médecine et en Chirurgie, Membre des Sociétés Académique des Sciences et Galvanique de Paris; de la Société Médicale de Gênes; Associé de celle d'Emulation de Paris; de la Société de Médecine-pratique et de l'Athénée médical de Montpellier; Membre libre de la Société des Sciences et des Arts de Douai, etc.

A MONTPELLIER,

Chez J. G. TOURNEL, Imprimeur de l'Ecole de Médecine, place de la Préfecture, N.° 216.

An XII. - 1804.

303798

Tout est bien sortant des mains de la Nature; tout dégénère entre les mains de l'homme; il mutile son chien, son cheval, son esclave; il bouleverse tout; il défigure tout : il aime les monstres : il ne veut rien tel que le fait la Nature, pas même l'homme.

Emile. J. J. Rousseau.

STANFORD LIBRARY

AVERTISSEMENT.

Ce mémoire n'est pas consacré à faire l'histoire des eunuques, ni les éloges accordés par l'antiquité à la castration, ni à exposer les détails des différentes manières d'exécuter cette opération : mon dessein n'est pas non plus de l'envisager sur ses rapports avec la médecine légale: sur ce point, je renvoie aux ouvrages de Zacchias, de P. Frank, de Foderé, de Mahon, etc. qui en ont assez bien traité.

Je me bornerai donc à faire connoître les phénomènes qui ont lieu dans la machine animale, lorsque, dès son bas âge, on prive l'homme de testicules.

Je ne connois encore aucun Auteur qui se soit occupé des mutilés sous un tel point de vue. Les idées qu'a avancé Aristote pour expliquer les changemens qu'amène, dans le système animal, la castration, sont tellement grossières et absurdes, qu'il seroit véritablement à désirer, comme le dit Galien, pour la

gloire de ce philosophe, qu'il ne se fût point proposé la solution de ce problème. PRESCIANI, dans ses *discours physiologiques*, n'en dit qu'un mot, et même d'une manière très-inexacte. CABANIS, dans son *rapport sur le physique et le moral de l'homme*, ne s'est appesanti que sur ce qui regarde la triste existence de ces êtres infortunés. Cette négligence m'a engagé à faire quelques recherches sur l'économie animale des mutilés, afin de fixer l'attention des Anatomistes et des physiologistes sur cet objet.

Les changemens d'organisation que la castration fait éprouver aux hommes, sont si évidens et si nombreux, que je me flatte, si je réussis dans mon but, d'apporter quelques nouvelles lumières à la science physiologique.

MÉMOIRE

SUR LES

EFFETS DE LA CASTRATION

DANS LE CORPS HUMAIN.

COMMENCERAI-je ce Mémoire par une longue diatribe contre ces pères dénaturés qui châtrent leurs enfans ? contre toutes les lois qui prescrivent l'amputation des testicules, lorsque c'est par eux que l'homme s'est rendu coupable (1) ? contre le luxe des

(1) *Vid. Codex* JUSTINIAN. *lib.* 3. *tit.* 53. *lib.* 9. *tit.* 9. PROCOP. *anecd. cap. II.* 17. ZONAR. *pag.* 64. *Vid.* aussi l'histoire d'ABEILLARD; la loi *salic.*; les lois de VISCONTI; celle de GUILLAUME LE CONQUÉRANT, etc.

Turcs qui font des eunuques un objet de commerce? enfin, contre l'Italie, qui permit, que dans les spectacles publics ont représentât un héros ou un père de famille, par des gens incapables de l'être ; et qu'ils chantassent des hymnes à l'auteur de la nature, tandis qu'on avoit outragé en eux son plus bel ouvrage ? Je m'éloignerois trop de mon but, et des bornes d'une dissertation ; si je voulois entreprendre ce travail ; il seroit d'ailleurs inutile de retracer de tels abus, dans un siècle où la philosophie est venue éclairer les hommes ; et où la voix de l'humanité et de la pudeur s'est fait entendre aux législateurs qui, secondés par l'esprit républicain, ont reconnu, que pour empêcher le dépérissement et la dégradation de l'espèce humaine, il falloit que les hommes eussent une vigoureuse et parfaite organisation, ainsi qu'un entendement sain.

Bornons-nous donc à considérer l'économie animale des mutilés ; et commençons d'abord par l'exposé de leur organisation, pour nous occuper ensuite de leurs diverses fonctions.

Les physiologistes ont cru pendant longtemps, que la castration n'avoit d'autre influence sur l'homme, et les animaux,

que de les priver de la faculté génératrice; mais si l'on examine de plus près ces êtres infortunés, on s'apercevra facilement que cette opération leur a encore enlevé plusieurs autres précieux avantages; ce qui a fait dire fort judicieusement à Cabanis, que chez les châtrés les formes de l'homme s'effacent (1); car, la nature n'a pas simplement distingué les sexes par les organes, instrumens directs de la génération; entre l'homme et la femme, il existe d'autres différences de structure, qui se rapportent plutôt au rôle qui leur est assigné, qu'à je ne sais quelle nécessité mécanique qu'on a voulu chercher dans les relations de tout le corps avec quelques-unes de ses parties.

Lorsque l'homme commence à entrer dans l'âge de la puberté, dans le printemps de la vie, dans la saison des plaisirs, dans cet âge où les parties génitales éprouvent une espèce de sensation auparavant inconnue; et que les testicules déjà développés commencent à entrer en action, il arrive, dans le système des parties, des changemens si

(1) Rapport sur le physique et le moral de l'homme Tom. I.

nombreux, que l'on peut presque dire que l'organisation animale diffère entièrement de ce qu'elle étoit. Mais si avant cette époque on enlève les testicules, la source de tous ces grands phénomènes qui la caractérisoient, est, pour ainsi dire, tarie ; la barbe ne se développe point ; les parties n'acquièrent jamais ses belles formes viriles, la voix reste aigre et aiguë, et l'on diroit que la nature n'a plus de force pour rendre l'eunuque un homme complet, ne pouvant lui faire franchir l'obstacle qui se trouve entre l'adolescence et la puberté.

Cette révolution organique, qui s'opère chez l'homme vers la quinzième année de son âge, et qui n'a pas lieu chez les châtrés, démontre évidemment combien les testicules ont d'influence sur l'économie animale ; et nous fait voir, en même temps, que c'est à la réabsorption du sperme, qu'est dû le dernier degré de perfection de nos parties ; cette observation, qui n'étoit pas échappée au savant physiologiste Prescіani (1), ne paroîtra point suffisante à plusieurs personnes, pour expliquer clairement

(1) *Discorsi fisiologici, II. part.*

l'organisation incomplète des eunuques, on pourra m'objecter que le sang de ceux-ci est plus abondant, en parties spermatiques, que celui des hommes propres à la génération qui en font une grande perte; mais on doit observer que ces atomes spermatiques du sang avant d'être regardés comme tels, doivent être élaborés et sécrétés par les testicules, portés dans les vésicules spermatiques, et absorbés par les vaisseaux lymphatiques qui les transmettant au système sanguin, servent enfin à porter le dernier degré de perfection dans la machine animale. Or, comme tous ces phénomènes n'ont pas lieu chez les châtrés, ils ne peuvent donc point aspirer à ce dernier degré de perfectibilité organique; car, quoiqu'il soit vrai qu'à l'âge de la puberté il s'établisse chez eux, un nouvel ordre de fonctions, qui exerce la plus grande influence sur leur corps, néanmoins ces changemens sont bien différens de ceux qu'on observe dans l'homme.

Il est difficile, et peut-être même impossible, considérant l'état actuel des connoissances humaines, d'expliquer comment les parties génitales exercent une si grande influence sur la structure, le déve-

loppement et l'action de toutes les autres parties. Cette influence est cependant trop évidente pour être révoquée en doute ; puisqu'on observe que les châtrés ont, non-seulement la conformation et les habitudes très-analogues à celles de la femme, mais que nous savons aussi, d'après l'observation faite par les plus savans Physiologistes, que les femmes chez lesquelles la matrice et les ovaires sont restés, soit par un vice organique, soit par défaut de sensibilité, dans une parfaite inaction pendant toute leur vie, ont les formes et les habitudes semblables à celles des hommes. Dans ces deux espèces d'êtres indécis, dit CABANIS (1), on ne retrouve, ni la disposition des membres, et des articulations, ni la démarche, ni les gestes, ni le ton de voix, ni la physionomie, ni la tournure d'esprit, et les goûts propres à leur sexe respectif. MORGAGNI dit avoir vu communément chez les femmes stériles quelque altération dans la peau, qui n'a pas la douceur et la finesse accoutumée (2).

ARISTOTE, qui s'est occupé de connoître

(1) *Loco citato.*

(2) *Lib. I. Epist.* 46. *n.*° 3.

pourquoi les animaux châtrés prennent les habitudes et les apparences de la femelle, croit que cela provient de l'affoiblissement de toute la constitution ; affoiblissement produit par le défaut de ton dans le cœur, et les gros vaisseaux qui ne sont plus tendus par les testicules ; car, on sait qu'ARISTOTE comparoit l'usage des testicules à celui des poids que les tisserands attachent aux fils qu'ils travaillent. *Quod talem ejusmodi utilitatem vasis exhibent qualem lapides appensis ad feminarum telas* (1).

On doit autant louer ceux qui suivent de près, et observent attentivement tous ces phénomènes, que blâmer ceux qui prétendent en donner la véritable explication. Jusqu'à présent on ne peut que former des hypothèses erronées, si l'on considère surtout combien nous sommes encore éloignés de connoître l'action et la réaction qu'exercent les viscères les uns sur les autres. Bornons-nous donc à observer ; et n'entreprenons point de dévoiler ce secret, crainte de tomber dans de nouvelles erreurs.

---

(1) Voy., sur cet objet, le Cours des fièvres, par GRIMAUD.

L'ostéogénie nous démontre que les os ne prennent point en même temps leur degré d'accroissement et de dureté, puisque plusieurs n'arrivent à ce dernier degré, que dans un âge avancé, tandis que quelques autres cessent de bonne heure de se nourrir et de se développer; nous avons des exemples des premiers dans les os innominés, dans les côtes, les vertèbres, etc., les petits osselets de l'ouie et tous ceux du crâne, nous fournissent un exemple des seconds. C'est pour cette même raison que chez les mutilés, où les os conservent pendant plus longtemps leur molesse, le crâne, qui étoit déjà endurci avant l'amputation des testicules, est pour l'ordinaire petit, eu égard aux autres parties, qui, après cette opération, continuent à se nourrir et à croître. C'est pour cela même que ces individus ont ordinairement les os gros, le thorax grand et le bassin évasé.

Cette augmentation de volume dans le système osseux des mutilés, altère tellement la configuration de leur squelette, qu'elle le rend, abstraction faite de son volume, semblable à celui de la femme; car on observe que chez eux le thorax a un diamètre presqu'égal, tant à celui des

parties antérieures et postérieures, que latérales (ce qui fait que leur respiration est plus libre et plus aisée); que les os des îles sont plus évasés, que les cuisses sont moins arcquées et que les genoux se portent plus en dedans, ce qui dépend de la plus grande distance qui se trouve entre les articulations des têtes du fémur avec le bassin; aussi voit-on que les châtrés (ainsi que les femmes) dans leur marche, rendent très-sensible le changement de leur centre de gravité, qui se trouve très-marqué par l'arc qu'ils décrivent à chaque pas.

L'analogie qui existe entre la charpente osseuse du corps des eunuques et celle de la femme, est rendue beaucoup plus sensible par plusieurs autres particularités; puisque chez tous les deux les clavicules sont peu courbées, le sternum court, et les petites tubérosités qu'on remarque sur les os de l'homme, et qui sont produites par l'attache des muscles et par leur action répétée, ne sont presque point apparentes dans les os des mutilés, leurs fibres musculaires étant foibles et relachées. Il est très-rare de voir des eunuques bien musclés et dont les formes soient élégantes

et durement dessinées, puisque leurs membres sont ordinairement ronds, mous, recouverts d'une peau très-fine; et au lieu de ces apparences musculaires qui caractérisent si bien l'homme fort et robuste, et que les peintres et les sculpteurs emploient avec tant d'avantage pour représenter les gladiateurs, on remarque sur leurs extrémités supérieures et inférieures des varices produites par le relâchement du système veineux, ou par la surabondance du sang.

Le tissu cellulaire des châtrés est très-développé et contient beaucoup de graisse. On sait que c'est une pratique générale de châtrer les animaux pour augmenter leur embonpoint et pour donner à leur chair une saveur plus délicate; leur système glandulaire des vaisseaux lymphatiques est pour l'ordinaire engorgé et inactif; et enfin les capsules articulaires se trouvent aussi gonflées par la grande quantité de synovie.

J'ai déjà fait remarquer qu'entre les modifications que la machine animale éprouve par l'amputation des testicules, les plus frappantes et celles qui nous surprennent aussi le plus, étoient le non-développement de la barbe, et la petitesse du larynx

causes qui font que les mutilés ont l'aspect et la voix feminine. Je n'entreprendrai point d'expliquer quelle est la cause qui donne lieu à ces divers phénomènes; je me contenterai seulement de faire à ce sujet quelques observations qui ne paroîtront point déplacées.

Si l'on considère bien l'action et l'influence que les organes de la génération exercent sur tout le système sanguin, action et influence qui sont non-seulement produites par leur grande sensibilité, mais encore par l'absorption de cette liqueur qu'ils préparent; on verra que lorsqu'elle à lieu, le sang ainsi que les vaisseaux qui le contiennent, acquièrent une activité et une force beaucoup plus grandes (1): cette surabondance de vie, cette diathèse phlogistique s'annoncent par des signes non équivoques, tels que l'augmentation des forces et des mouvemens, celle de la chaleur animale; par la vigueur avec laquelle toutes les fonctions s'opèrent; par diverses hémorragies; par le développement de la barbe

(1) Witringham, Haller, Ténon, Cullen et Hunter ont fait là-dessus des expériences très-intéressantes

et des poils ; par le changement que la voix éprouve ; et enfin par le vif éclat des yeux et le ton animé du visage : tous ces phénomènes qui se manifestent principalement dans la circulation et dans l'état du sang, doivent nécessairement produire une révolution générale et un changement complet dans l'organisation animale ; mais si la liqueur spermatique n'est plus portée dans le sang par les vaisseaux lymphatiques, à cause de l'amputation des organes destinés à la sécréter, et si ces organes ne peuvent plus réagir par leur vive sensibilité sur tous les autres viscères, il est certain qu'une grande partie des phénomènes dont j'ai fait mention, n'aura pas lieu. Le sang étant alors privé d'un stimulus aussi actif, tel que le sperme, doit circuler avec moins de force, ce qui fait que les viscères et les différentes parties du corps restent relâchées et foibles, et que quelques-unes prennent un grand accroissement, tandis que les autres restent dans l'état où elles se trouvoient avant la castration, c'est-à-dire, sans augmenter de volume, ni acquérir de consistence. Les organes de la voix, la barbe, etc. peuvent être rangés parmi ces derniers. C'est ce

qu'on observe aussi chez plusieurs animaux qui n'acquièrent jamais les marques caractéristiques du sexe masculin. Le cerf nous en fournit un exemple : en effet, lorsque cet animal devient propre à la génération, le bois qui doit orner sa tête commence à se développer ; tandis que s'il a été châtré avant cette époque, il se trouve privé pour toujours de cet ornement.

Il est encore un autre phénomène très-intéressant ; car l'on observe que lorsque cette opération a été faite après que le bois a pris tout son accroissement, le cerf le conserve toute sa vie tel qu'il se trouve, c'est-à-dire, sans qu'il tombe, ni qu'il se renouvelle ; c'est ce qui arrive aussi à l'homme qui reste avec la barbe lorsqu'il à été châtré après qu'elle s'est développée, tandis qu'elle ne se montre jamais quand la castration a eu lieu avant son apparition.

On peut faire cette même observation au sujet du larynx qui ne se développe chez l'homme qu'à l'âge de la puberté ; et chez les animaux, lorsqu'ils deviennent propres à la reproduction de leur espèce. On remarque, en effet, que cette petitesse du larynx, le rétrécissement de la glotte, la voix aigre et aiguë, coïncident juste-

ment avec l'état d'inaction dans lequel se trouvent les testicules avant la puberté : mais lorsque cette époque est arrivée, et qu'ils ont pris leur accroissement et sont entrés en action, le larynx se dilate et croît rapidément, la voix prend un ton grave, ce qui forme un des caractères de la virilité; tandis que si les parties de la génération ont été emportées avant cette époque, les organes de la voix, comme nous l'avons déjà dit, restent dans l'état d'imperfection où ils se trouvent.

Tous ceux qui se sont occupés de la dissection du larynx des châtrés pour connoître anatomiquement la cause qui fait qu'ils conservent une voix enfantine, se sont assurés de la justesse de l'observation précédente. Il n'y a pas long temps que M. Dupuitren (1) disséquant le larynx d'un homme qu'on avoit mutilé dès sa plus tendre jeunesse, eut occasion de se convaincre de cette vérité, puisqu'il observa en effet que le larynx étoit moins volumineux d'un tiers que celui d'un homme quelconque non châtré, mais du même âge et de la même taille; et que la glotte étoit

(1) Bullet. des Sciences, an 12, n.° 79.

étroite, et les cartilages laryngiens peu développés ; de manière que toutes ces parties étoient semblables, à celles d'une femme ou d'un enfant.

Si nous considérons la voix et l'aspect féminin des châtrés, leur peau lisse et délicate, leurs muscles peu prononcés, le relâchement de leur tissu cellulaire, et la vive sensibilité et irritabilité de leur fibre, nous verrons que ces philosophes austères, ennemis des grâces et de la beauté, n'avoient point tout à fait tort, en disant que le sexe féminin n'étoit que le produit du développement imparfait du genre humain ; mais tout en accusant la nature de foiblesse, ils ont calomnié le plus beau de ses ouvrages. Cette opinion, quoiqu'en elle-même très-singulière, paroît leur avoir été dictée par l'analogie qui existe entre les formes et les habitudes des châtrés, et celles de la femme ; d'autant plus, que plusieurs maladies, comme nous le ferons voir par la suite, auxquelles les mutilés, sont sujets, sont presque les seules qui attaquent le sexe féminin, et que plusieurs autres que ce dernier sexe n'éprouve que rarement, épargnent aussi les premiers.

Les vrais eunuques sont physiquement

dans l'impossibilité de devenir pères de famille ; comment expliquerons-nous donc le récit de quelques écrivains qui rapportent l'histoire de plusieurs châtrés qui ont eu progéniture ? Pour ne pas nier entièrement ce qu'ils ont avancé, nous allons tâcher de rechercher toutes les causes qui ont pu rendre ces faits vraisemblables, et avoir donné lieu à des apparences trompeuses.

Il arrive souvent que les testicules ne se trouvent point dans le scrotum ; cependant, malgré cette apparence de stérilité, l'homme peut être propre à la procréation : ce fait peut avoir lieu, lorsque les testicules ayant éprouvé quelque obstacle pour traverser l'anneau inguinal, sont restés dans l'abdomen. Il arrive encore que la castration n'est quelquefois qu'uno-latérale, c'est-à-dire, qu'on n'emporte dans cette opération qu'un seul testicule ; un tel cas n'amène point la stérilité. On a d'ailleurs plusieurs exemples de *monorchis* qui ont engendré. On n'ignore pas que les Hottentots avoient l'habitude de s'arracher un testicule, pour être plus agiles à la course : néanmoins leur nation subsiste encore (1).

(1) MESTIVIER, Recherches sur la stérilité.

On peut regarder aussi comme cause, l'inexpérience de plusieurs opérateurs, qui pratiquant la castration par les aines, ne coupent point le cordon spermatique en totalité, ce qui fait qu'il se réunit de nouveau ; ou bien, au lieu de ce cordon, ils amputent une ramification d'un vaisseau ou d'un nerf quelconque enveloppé d'un tissu cellulaire très-épais, qui lui donne l'apparence du cordon spermatique ; tandis que celui-ci se trouve caché au-dessous des glandes inguinales. De semblables erreurs ne doivent point nous étonner, si nous considérons que cette opération barbare est pratiquée par des personnes qui n'ont aucune notion anatomique (1).

Plusieurs voyageurs, dignes de foi, rapportent que dans quelques pays de l'Afrique on rend les hommes impropres à la génération, en leur tordant les cordons des testicules, et quelquefois même en écra-

---

(1) Cette opération étoit faite en Italie, par des barbiers connus sous le nom de Norcini ; on sait même qu'à Naples on trouvoit des boutiques qui portoient pour enseigne : *Qui si castrano ragazzi a buon mercato* : ici on châtre les jeune gens à bon marché.

sant ces derniers. Il peut se faire, que cette torsion et cet aplatissement n'ait pas été toujours suffisant pour priver les organes de la génération de leur fonction, et voilà des exemples des prétendus eunuques devenus pères de famille.

On a encore vu des personnes, qui par jalousie, par fanatisme religieux (1), ou par d'autres causes, se sont enlevées ou fait enlever les deux testicules ; cependant, malgré cela, ils ont engendré quelque temps après. Si un tel fait est vrai, il faut croire que les vésicules séminales de ceux-ci, contenoient encore du sperme sécrété par les testicules préexistens, qui a été éjaculé dans la matrice, ou que ces mêmes individus avoient plus de deux testicules, dont quelqu'un étoit restoit dans la cavité abdominale, comme l'observation l'a prouvé plusieurs fois (2).

Je passe, sous silence, plusieurs autres

---

(1) Vid. l'Essai de MONTAGNE. Le Mémoire de M. SERVIN, inséré dans le Tome 18, du Journal de Médecine, par SEDILLOT.

(2) Les anciens parvenoient aussi à châtrer, en atrophiant les testicules, par l'application longtemps continuée sur le scrotum du suc de ciguë épaissi. Vid. MARCELLUM *empiricum experientia* 33.

raisons qui peuvent rendre les prétendus châtrés propres à la génération ; il faut cependant exclure d'entre ces derniers ces princes mutilés, dont l'histoire nous parle, qui ne doivent les honneurs de la paternité, qu'à l'incontinence de leurs épouses, et qui n'ont transmis à ces enfans du vice, que leur nom et leur fortune (1).

Il est reconnu que l'homme châtré, quoique stérile, est susceptible de goûter, en partie, les plaisirs du coït, lorsque toutes les parties extérieures de la génération n'ont point été amputées (2). P. Frank rapporte que dans un endroit assez peuplé, quatre châtrés connoissoient presque toutes les femmes, ce qu'ils n'auroient pas osé faire, s'ils n'eussent subi l'opération ; de telle manière que la police ne pouvant plus se dissimuler le préjudice qu'ils occasionoient, se vit contrainte de punir ce scandale (3).

---

(1) Malchus, Histoire Byzantine.

(2) Amurat III s'étant aperçu qu'un cheval châtré montoit une jument, fit couper à ses eunuques, en rentrant dans son sérail, toutes les parties externes de la génération ; on prétend même que c'est depuis lors qu'on coupe la verge aux eunuques qu'on destine à la garde des femmes.

(3) Système complet de Police médicale, part. 2.

Lorsque l'amputation des testicules est faite après l'âge de la puberté, la nature de l'homme étant moins altérée, les désirs vénériens existent encore pendant long-temps, et les signes de la puissance virile se reproduisent avec véhémence ; mais tous leurs efforts sont vains ; le dernier des plaisirs leur est défendu ; et cet abandon de soi-même, ce délire de la volupté où le plaisir s'épure par son excès, ces bien-faits de l'amour ne sont pas connus d'eux : de sorte que semblables à TANTALE, ou bien aux *Mahométans* réprouvés, ils ne peuvent goûter les jouissances qui s'offrent sans cesse à leurs désirs : c'est alors qu'ils s'aperçoivent, que quoique vivans, ils ne comptent plus parmi les hommes. Se trouvant condamnés à ne jamais pouvoir aimer ; ils ne voient le sexe que pour le maudire ; la nature que pour la blasphémer. Dès-lors la plus profonde apathie s'empare d'eux, et ils tombent dans la plus triste et plus funeste mélancolie.

Les eunuques, comme dit fort bien un Médecin philosophe, sont en général la classe la plus vile de l'espèce humaine ; lâches et fourbes, parce qu'ils sont foibles ; envieux et méchans, parce qu'ils sont mal-

heureux. Narsés et Salomon, lieutenant de Bélisaire, semblent faire seuls exception à cette règle ; ils n'étoient point envieux, parce qu'ils étoient riches ; mais ils furent méchans, parce qu'ils furent malheureux.

Les châtrés qui ont acquis quelque célébrité sur les théâtres et dans les églises, doivent plutôt tout leur mérite à une bonne construction de l'organe de la voix et de l'ouie, qu'à un entendement sain ; car, comme l'on sait, ce dernier s'altère du moment que le fer les sépare de la nature.

Le jeune homme qui a dépassé l'âge de la puberté, est quelquefois présomptueux, et souvent l'amour dégénère chez lui en vil libertinage ; mais, malgré ces défauts, il intéresse toujours, si les excès auxquels il se livre, ne sont que ceux de son âge ; car, c'est plutôt sa propre constitution qui l'y entraîne qu'une mauvaise inclination. Chez les mutilés, au contraire, ces vices sont détestables, puisqu'ils ne peuvent être que feints, leur organisation ne les y portant point.

La nature donna à l'homme la faim, pour qu'il songeât à sa conservation ; elle fit naître l'amour pour celle de son espèce ; mais l'eunuque incapable d'éprouver ce feu

divin, ayant cessé de vivre pour la génération humaine, ne voit que lui, ne pense qu'à lui dans ses amours, et devient nécessairement égoïste. C'est pour cette raison qu'il voit approcher l'heure fatale avec pusillanimité; tandis que le père de famille, se voyant renaître dans ses enfans, défie la mort, au moment même qu'elle vient le frapper.

Le sentiment sublime de l'amitié ne peut jamais entrer dans le cœur d'un mutilé. Ce qui a fait dire à DELILE (1) : l'eunuque est séparé de la société par une barrière insurmontable, il hait l'espèce humaine, et ne vit que pour lui. L'histoire de NARSÉS, que cet Auteur rapporte, démontre combien les châtres sont égoïstes; ils ont tous les défauts des hommes foibles : impérieux et despotes dans la fortune, vils esclaves dans l'adversité.

Mais, de peur qu'on ne me taxe de faire une satire sur les mutilés, m'étant proposé seulement de décrire leur organisation physique, je m'abstiendrai de parler davantage de leur moral. Je crois cependant ne m'être

(1) Philosophie de la Nature.

point éloigné de mon but, si j'ai toutefois indiqué les passions dominantes des eunuques, qui sont le résultat de leur organisation, et qui ont à leur tour sur elle la plus grande influence. Il est d'ailleurs impossible de parler de physiologie, sans traiter, même en passant, quelque point de morale et de métaphysique.

Nous avons observé que l'homme châtré dès son enfance, croit avec une conformation d'organes particulière. Or, comme chaque constitution, ainsi que chaque âge est soumis à différentes maladies, il est évident que les mutilés doivent souffrir quelques infirmités qui leur appartiennent, et dont je vais donner un exposé rapide.

Un fait presque constant, quoique très-peu observé, c'est que les châtrés sont sujets à des hémorragies périodiques, qui ont lieu ordinairement par les vaisseaux hémorroïdaux : il paroît dans ce cas que le sang nécessaire au développement des parties génitales et de la barbe, ainsi que celui destiné à la formation du sperme, se dirige vers ces mêmes vaisseaux, lesquels se trouvant gonflés par une surabondance de sang, s'affoiblissent, s'ouvrent et le laissent échapper au dehors, ce qui constitue pour

lors un flux hémorroïdal, qui devient peu à peu périodique (1). B. Ossiander a fait cette même observation chez plusieurs individus imberbes. Il observe encore que les femmes qui ont de la barbe, n'ont point leurs menstrues.

Les physiologistes connoissent fort bien le rapport intime des sympathies qui existent entre les différentes branches du système glanduleux, qui paroît avoir pour centre de sensibilité, le cerveau et les organes de la génération. En effet, quand ces derniers entrent en action, il s'opère dans toutes les glandes lymphatiques une révolution sensible qui leur fait acquérir une plus grande activité et un plus grand développement. Or, si les testicules ne peuvent plus réagir sur le système lymphatique, il reste foible, sans action, et souvent il se dessèche peu à peu, ou bien il nage dans un liquide qu'il n'a plus la force d'absorber; c'est ce qui a lieu chez les châtrés qui passent de la polisarcie, à l'édématie; et lorsque la graisse qui est déposée dans le tissu cel-

(1) Les affections du foie, dont les mutilés sont presque toujours tourmentés, peuvent aussi contribuer pour beaucoup à cette hémorragie.

lulaire par la foiblesse des vaisseaux artériels vient à se liquéfier et à se changer en lymphe graisseuse (1); alors leur peau devient jaunâtre, onctueuse, puante et toute ridée.

L'inaction des vaisseaux absorbans est une des causes principales qui rendent la guérison de la jaunisse, chez les mutilés, très-difficile (2). Les rapports qu'on nous fait des eunuques des sérails de la Perse, prouvent que ces malheureuses victimes de la jalousie mahométane sont toujours en proie à cette maladie. Si pareille chose n'a pas lieu chez les *Soprani* Italiens, c'est qu'ils ne sont point sujets à toutes les autres causes qui concourent à faire naître la jaunisse chez les esclaves asiatiques et africains.

Les organes de la génération par leur vive sensibilité, par la liqueur qu'ils sécrètent et enfin par l'action qui leur est propre, exercent sur le cerveau, et sur tout

---

(1) C'est cet état que le vulgaire désigne par le nom de *mauvaise graisse* et de *fausse graisse*.

(2) La jaunisse à laquelle sont sujets les mutilés, est la *jaunisse graisseuse* appelée par Kemme *icteritia adiposa*. *De ictero*; *Hale* 1780.

le système nerveux une grande influence; mais il n'en est pas de même lorsque l'amputation en a été faite ; il paroît alors que la sensibilité qu'avoient ces parties, se partage également sur tous les autres organes. On voit en effet que les mutilés sont plus sensibles que les hommes, et sujets aux maladies des nerfs ou vapeurs ; et que la plus légère impression qu'on fait sur leur esprit est suffisante pour les faire tomber en défaillance.

La chlorose qui appartient particulièrement aux jeunes filles, n'épargne point les eunuques. Cabanis dit avoir aussi observé cette maladie chez de jeunes garçons, mais avec cette différence, qu'elle est de courte durée, et qu'elle passe avec l'âge ; tandis que chez les châtrés elle dure long-temps, se renouvelle souvent, et l'âge enfin n'influe en rien sur cette affection.

Plusieurs auteurs ont prétendu que la castration pouvoit produire le rachitis. Quoiqu'une telle opinion ne soit point tout à fait absurde, il paroît cependant qu'elle n'est fondée que sur ce que les eunuques destinés à la garde des femmes dans les sérails, sont ordinairement très-petits, laids, bossus, borgnes et souvent même

sourds et muets ; de manière que la moindre de leurs imperfections, est celle de n'être pas hommes. Mais la véritable cause, selon moi, de ces difformités est due au prix qu'on attache à ces esclaves ainsi contrefaits, ce qui fait que dans ces contrées on ne châtre que les enfans ainsi disgraciés par la nature (1).

Toutes ces maladies, ainsi que plusieurs autres que je passerai sous silence (2), ne seroient encore rien pour l'eunuque, si l'époque à laquelle l'homme jouit des douceurs de la vie n'étoit pour eux celle de la vieillesse ; on trouve en effet fort peu d'exemples de châtrés qui soient parvenus à un âge très-avancé. C'est un bonheur dont ils doivent se féliciter ; car la vieil-

---

(1) *Vid.* TOURNEFORT voyages au Levant tom. 1, liv. 13.

(2) Nous savons aussi que les soldats français de l'armée d'Egypte chez lesquels les testicules s'étoient atrophiés, devenoient très-foibles ; leurs extrémités inférieures très-maigres, leur visage décoloré, leur barbe s'éclaircissoit, leur estomac perdoit son énergie, les digestions étoient pénibles et laborieuses et enfin leurs facultés intellectuelles étoient dérangées. ---- Voy. la relation chirurgicale de l'armée d'Orient par *Larrey*.

lesse est pour eux plus terrible que la mort même. Comme le pauvre et vieux célibataire, ils sont abandonnés de tout le monde; ils se haïssent eux-mêmes; tout est pour eux un sujet d'inquiétude et d'ennui; ils emportent enfin en mourant la haine du sexe pour lequel ils ont vécu inutilement, et la malédiction de l'espèce humaine à laquelle ils étoient depuis long-temps à charge.

Eloignons-nous de ce tableau terrible, et cessons d'empoisonner l'existence de ces créatures déjà assez malheureuses, en leur représentant les maux qu'elles ont acheté aux dépens de leur virilité; cherchons, au contraire, s'il est possible, à adoucir leur triste sort, par le récit des avantages que la castration leur procure; car, comme on sait, le malheur est souvent bon à quelque chose.

Si les eunuques sont pusillanimes, vils et impropres aux grandes entreprises; s'ils se trouvent tourmentés périodiquement par des hémorroïdes; s'ils sont sujets souvent à la jaunisse, à la polysarcie, à l'édématie, à la chlorose, etc. ils sont exempts en revanche de la goutte; et les maladies éruptives et inflammatoires se font rarement sentir chez eux. On raconte même que

les prêtres de Cybèle guérissoient la manie au moyen de la castration. Dans quelques villages de la Suède, on guérit aujourd'hui par cette opération le *satyriasis* et on arrête le marasme produit par la perte involontaire de la sémence (1). Aëtius dit que quelques malades affectés du *satyriasis* s'étoient eux mêmes partiqué la castration. *Novimus quosdam audaciores qui sibi ipsi testes ferro resecarunt.* Et l'on sait qu'Origène se mutila lui même, pour n'avoir pas à lutter contre un tempérament fougeux. La castration a été aussi proposée pour tempérer l'activité excessive et pernicieuse du système artériel, et pour guérir les affections phlogistiques profondément enracinées, et surtout contre des états de roideur extrême du tissu cellulaire (2).

Il est quelques anciens auteurs qui ont prétendu, que la castration perfectionnoit l'organisme animal. Mais peut-on altérer la nature d'un être vivant sans le dégrader? car, si le chien pétulant, si le taureau

---

(1) Cette notice m'a été donnée par mon savant ami M. Acerbi, auteur de *Travels to the North-cape Through Sweden and Lapland.* London, 2 vol.

(2) Grimaud, *loco citato.*

indompté, si le cheval fougeux déviennent par la mutilation, doux et plus propres aux besoins de l'homme, on ne doit attribuer ce phénomène qu'à l'affoiblissement que cette opération cause dans le corps, en brisant, pour ainsi dire, les liens qui les unissoient à leur espèce.

Si les chairs des animaux châtrés sont plus blanches, plus délicates, plus sapides et forment un meilleur aliment, ce n'est point à un degré d'organisation plus parfait qu'on doit attribuer cette amélioration, mais bien au relâchement de toutes les parties, à la graisse qui s'interpose en abondance entre les fibres musculaires, et parce qu'elles n'ont point cette odeur spermatique que répandent les chairs des animaux non châtrés, surtout lorsqu'ils sont en rut.

Les Egyptiens plaçoient les eunuques musiciens auprès de leurs jeunes épouses afin de veiller sur leur fidélité; et ces hommes naturellement jaloux ne recevoient aucun ombrage de ces êtres privés des désirs vénériens, et incapables d'en faire naître (1);

(1) Voy. mémoire sur l'utilité de la musique tant dans l'état de santé, que de maladie. Par B. Moron; Paris 1803.

on ne peut cependant révoquer en doute, comme je l'ai déjà dit, que l'homme privé seulement des testicules ne puisse encore satisfaire en partie à l'acte du coït, et contenter les désirs des femmes peu portées à l'amour platonique. Les mutilés jouissent encore..... Mais il me semble déjà voir le beau sexe épouvanté, lancer sur moi des regards furieux et m'imposer silence! Faire l'éloge des châtrés, me dit-il, n'est-ce pas commettre le plus grand de tous les crimes? j'en conviens et je me tais.

FIN.

BIOLOGY
send to dept.

STANFORD UNIVERSITY LIBRARY

To avoid fine, this book should be returned on or before the date last stamped below.

DEC 2 1958

Pamphlet
Binder
Gaylord Bros.
Makers
Syracuse, N. Y.
PAT. JAN 21, 1908
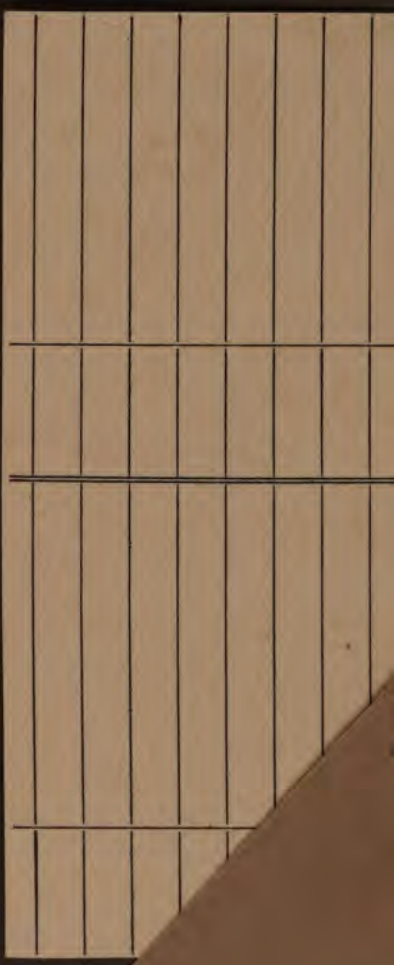
612.6161 .M715
Memoire sur les effets de la c
Stanford University Libraries
3 6105 031 198 398